

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025



MOTO-CLUB: HUISMES

E-MAIL: pcoiquil@yahoo.fr

TÉLÉPHONE: 06 14 50 05 80

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Moto Club de Huismes

N° D'ÉPREUVE FFM: 277

DATE: 31 août 2025

LIEU: Huismes

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Geray Claude	Licence : 011388
Délégué FFM (Président de jury) -----	Goux Christian	Licence : 011943
Membre du Jury -----	Gautier Claude	Licence : 036368
Membre du Jury -----	Perray Christophe	Licence : 114631
Commissaire technique responsable -	Guiraud Carine	Licence : 137472
Responsable du chronométrage -----	Narvor Léa	Licence : 362572

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	SIDECAR CROSS ELITE
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
AGE DES PASSAGERS	15 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	2T : Au-dessus de 350cc à 750cc 4T : Au-dessus de 350cc à 1000cc
PLAQUES ET NUMÉROS	1

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur Bertrand Sylvianne		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Saint Benoît La Forêt	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit des Perrés	Longueur du circuit	1555m
Adresse	11 route des Perrés 37420 Huismes	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	30m
		Longueur de la ligne droite de départ	75m
		Nombre d'OCP*	15
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais : **36**
En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17 mars 2025

coiq
il
Signature
Date :
2025.03.17
15:36:38 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 17/03/2025



Signature
Date :
2025.03.17
16:59:30 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 20/05/2025
NUMÉRO: 25/0523



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: HUISMES

DATE: Dimanche 31 aout 2025

LIEU: Circuit des Perrés à Huismes 37



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
samedi 30 de 15h à 19h	Contrôles administratifs et techniques	Toutes	
Dimanche 31 aout de 7h30 à 9h	Contrôles techniques et techniques	Toutes	
8h55 à 9h10	Essais Libres	Trophée MX Vétérans	15mn
9h15 à 9h35	Essais Libres	Chpt France Side Car	20mn
9h40 à 9h55	Essais Libres	Chpt Ligue 125	15mn
9h55 à 10h25	Entracte		
10h25 à 10h40	Essais Chronométrés	Trophée MX Vétérans	15mn
10h45 à 10h50	Test de départs	Trophée MX Vétérans	
11h00 à 11h 30	Essais Chronométrés	Chpt France Side Car	30mn
11h35 à 11h40	Test de départs	Chpt France Side Car	
11h45 à 12h00	Essais Chronométrés	Chpt Ligue 125	15mn
12h00 à 14h00	Repas		
14h00 à 14h05	Tour de reconnaissance	Chpt France Side Car	
14h10 à 14h40	Manche 1	Chpt France Side Car	25mn + 1t
14h50 à 15h15	Manche 1	Trophée MX Vétérans	20mn + 1t
15h25 à 15h50	Manche 1	Chpt Ligue 125	20mn + 1t
15h50 à 16h30	Entracte		
16h30 à 16h35	Tour de reconnaissance	Chpt France Side Car	
16h40 à 17h10	Manche 2	Chpt France Side Car	25mn + 1t
17h15 à 17h40	Manche 2	Trophée MX Vétérans	20mn + 1t
17h45 à 18h10	Manche 2	Chpt Ligue 125	20mn + 1t
18h20	Remise des Prix		